Une tapisserie flamande

Une tapisserie de qualité :
La tapisserie (H. 2,64 L. 6,70 en bas, 6,74 en haut), est finement tissée avec une chaîne de laine de 6 fils/cm et des trames de laine et de soie comportant 20 à 30 passées/cm.

Les vraies couleurs de la tapisserie :
Le dédoublage a permis de découvrir l'envers de la tapisserie. Des couleurs vives apparaissent : les rouges sont intenses, les jaunes, orangers, roses et verts sont présents.

La structure du récit est d'une grande habileté. Entourée d'une bordure de feuillages, la tapisserie est composée de trois parties séparées par des colonnes ornées de guirlandes, qu'unit un branchage en anse de panier. Les trois épisodes sont bien différenciés pour rendre le récit compréhensible. Mais la ville apparaît en continu dans son enceinte, afin de donner de la cohérence à l'image. La scène principale est mise en avant, au centre, en donnant plus de place à la ville et en augmentant la taille des personnages.

L'auteur du carton est inconnu mais de toute évidence, les liciers étaient en possession de dessins précis réalisés par un peintre qui connaissait la ville et qui a bénéficié des informations apportées par un témoin ou un acteur du siège.

Où a été tissée cette tapisserie ?
Le style et la qualité du tissage évoque les ateliers de Tournai ou de Bruges. Le modèle de la bordure de feuillage est attesté sur des tapisseries brugeoises.

La restauration

Une tapisserie salie et usée
La tapisserie présentait de nombreuses altérations. Elle était très empoussiérée et tachée. Les laines

et les soies étaient très desséchées et fragilisées. De nombreuses déformations étaient dues au mode d'accrochage avec des anneaux métalliques et aux altérations des trames qui ont distendu le tissage.

On constatait de très nombreuses ruptures des chaînes, pertes de trames, et ruptures de relais. La tapisserie portait de très nombreuses interventions anciennes, parfois grossières et contraignantes pour le textile : potomages (teinture des fibres), repiquages sur chaînes originales, reprisages, réfections de relais. La tapisserie a été restaurée en 2008-2009 par les ateliers Chevalier à Colombes. Cette restauration a été financée par la Ville de Dijon et a bénéficié du soutien du Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne).

La restauration a consisté en dédoublage ; analyses et tests, en particulier de la tenue des couleurs au lavage ; dépoussiérage avec appareil à puissance variable et à haute filtration ; nettoyage sur une machine spéciale.

Certaines restaurations anciennes devenues nuisibles, ont été retirées, mais les zones de retissages ou de repiquages n'ont pas été touchées afin de ne pas dégrader davantage les parties originales.

Les zones fragilisées ont été consolidées par un support de toile en lin. Les chaînes dénudées sont alignées et fixées sur ce support par des points de trame. Les coutures des relais ont été vérifiées et reprises.

La tapisserie a ensuite été équipée d'une bande auto-agrippante, puis doublée avec une toile en coton décati qui la protège de la poussière. La partie inférieure de la tapisserie est laissée flottante pour éviter les déformations.

La présentation dans le musée rénové.
Dans le musée rénové, elle sera présentée dans la salle néogothique située au-dessus, qui a vue sur l'église Notre-Dame.

Exposition organisée par la Ville de Dijon avec le soutien du Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne).

Commissariat : Sophie Jugie, directrice ; régie : Anne Lhuiller ; logistique : Laurent Baudras ; installation : Denis Ponard, Eric Dunatte, Jean-Charles Méthy, Alain Monin ; service culturel : Florence Monamy ; communication : Marie-Claude Chambion, Christine Lepeu, Carine Duthu ; iconographie : Anne Camuset ; photographies : musée des beaux-arts de Dijon : François Jay ; ateliers Chevalier : Benjamin Heyman.

exposition présentée par le musée des beaux-arts du 9 février au 15 mai 2010 à la Nef (1, place du théâtre)

entrée gratuite
horaires d'ouverture :
mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30,
mercredi et samedi de 10 à 12h et de 13h à 17h30

autour de l'exposition

visites commentées : jeudi 11 février, samedi 27 février, samedis 6 et 20 mars, 10 et 17 avril, mercredi 12 mai, à 15h
(renseignements et réservation au 03 80 74 52 09)

ateliers d'arts plastiques
Le musée comme destination : autour de la tapisserie du Siège de Dijon dans le cadre de
Vacances pour ceux qui restent, du 12 au 16 avril.
Cycle de 4 séances (sauf mardi) de 2h, à 10h pour les 7-13 ans et à 14h30 pour les adultes et les plus de 14 ans.
Renseignements, tarifs et inscription au 03 80 48 82 24

musée des beaux-arts de dijon
palais des ducs et des états de bourgogne
BP 1510 21033 Dijon cedex
Tel : 03 80 74 52 09
museedesbeauxarts@ville-dijon.fr

musée de France

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication
Direction régionale des affaires culturelles Bourgogne

Dijon

musée des beaux-arts dijon

la nef
lire voir savoir

Dijon 1513

la tapisserie
Le siège de Dijon par les Suisses en 1513
s'expose après restauration

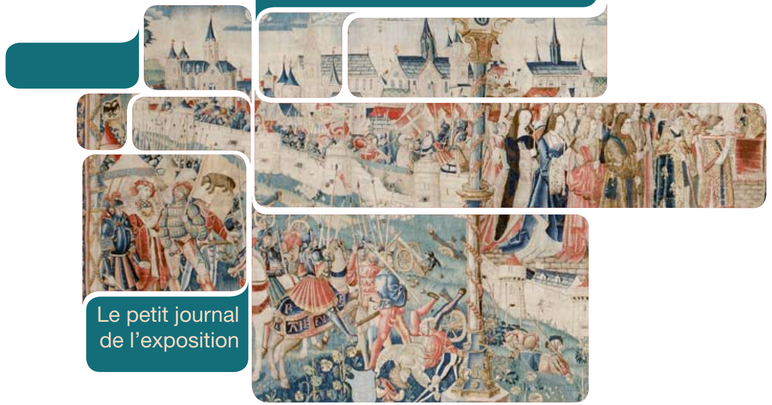

Le petit journal de l'exposition

Le siège de Dijon dans l'histoire

Le siège de Dijon s'inscrit dans les multiples conflits qui opposent les puissances européennes à la fin du XVe siècle et au début du XVIe. La France est alors menacée par la Sainte Ligue suscitée par le pape Jules II en 1511, en riposte à la prise de Milan par Louis XII. Après avoir reconquis Milan en 1512 puis battu les Français à Novare en juin 1513, les Suisses pénètrent en France avec l'intention d'attaquer Paris, alors qu'Henri VIII d'Angleterre menace Calais. Ils sont encouragés à se porter contre Dijon par l'empereur Maximilien qui espère toujours récupérer le duché, héritage de sa défunte épouse Marie de Bourgogne, rattachée au domaine royal par Louis XI en 1477.

Le 6 septembre 1513, les Suisses mettent le siège devant Dijon, que Louis de La Trémoille (1460-1525), gouverneur de Bourgogne, est venu défendre en personne. Dotés d'une importante artillerie, ils pilonnent les murailles, ouvrent un grande brèche et atteignent plusieurs bâtiments. Le 11, ils tentent d'entrer dans la ville, mais sont arrêtés par les renforcements réalisés en toute hâte à l'intérieur des murailles. Ce même jour, toute la population dijonnaise parcourt la ville en procession avec la statue de la Vierge.

Le 12, les Suisses acceptent de négocier avec La Trémoille, préférant obtenir une forte somme d'argent que poursuivre les hostilités pendant l'hiver. En échange de la levée du siège et de la fin immédiate des hostilités, la France renonçait au duché de Milan, les Suisses recevaient une indemnité de 40 000 écus d'or, dont 20 000 devaient être versés immédiatement et dont le reste était garanti par des otages.

Louis XII, désavouant Louis de la Trémoille, refusa de ratifier ce traité, tout comme Maximilien d'ailleurs. Cet accord ne fut donc respecté ni d'un côté, ni de l'autre, et l'épisode n'eut finalement guère de conséquences à l'échelle européenne. Mais il provoqua chez les Dijonnais un renforcement du sentiment d'appartenance à la France. Il marque d'une certaine façon la fin de la succession de Bourgogne ouverte avec la mort de Charles le Téméraire.

Attaquer et défendre Dijon

La tapisserie offre une vision très évocatrice du siège, avec un grand souci de la véracité des détails.

L'armée suisse : L'étendard impérial, avec l'aigle à deux têtes, flotte sur la longue file des assaillants. Quatre tentes indiquent que « l'os(t) des Suisse(s) » s'est installée pour plusieurs jours. En avant se tiennent les trois chefs de guerre : Jacques de Watteville, capitaine de Berne, qui porte son étendard à l'ours, le duc Ulrich de Wurtemberg, en costume d'apparat, et Guillaume de Vergy, commandant du contingent comtois, en armure. Les deux autres capitaines, Jean Marti, de Lucerne, et Henri Winkler, de Zurich, sont à cheval. Les costumes sont à la dernière mode : culottes à rayures, pourpoints à crevées, souliers en pattes d'ours, toques ornées de plumes. Armures et casques, piques et épées, et surtout pièces d'artillerie, témoignent d'une armée bien équipée. Fantassins, cavaliers et artilleurs ont des missions complémentaires dans les différentes phases de l'attaque. Quand l'armée repart, les chariots et les chevaux sont chargés de bagages, et les soldats, mais aussi femmes et enfants, refont leur paquetage.

Les défenseurs : Les Dijonnais se massent derrière les murailles. Ils sont armés de piques et d'arbalètes. Ils portent l'étendard orné d'une roue de Louis de La Trémoille, gouverneur de Bourgogne, et un autre, orné d'une croix blanche, qui est celui de la milice bourgeoise.

Les fortifications de Dijon : L'enceinte de Dijon, édifiée après l'incendie de 1137, a été renforcée au XIVe siècle et adaptée au XVe aux progrès de l'artillerie. On voit coexister des archères pour le tir à l'arc ou à l'arbalète, des archères-canonnières pour les couleuvrines, et des bouches rectangulaires aux bords évasés, pour des canons. Mais les murs, défendus par un fossé et par le cours de l'Ouche, dotés de créneaux et de tours coiffées de toits en poivrière et parfois équipées de mâchicoulis ne suffisent plus pour résister à une artillerie moderne.

Dès 1512, la royauté avait ordonné de renforcer les défenses, et à l'été 1513, l'approche de l'armée d'invasion suscita de nouveaux travaux. Depuis 1358, une rue faisait, derrière les murs, le tour complet de la ville. Cet espace fut mis à profit pour construire un mur. Il fut rempli de terre et de déblais, pour transformer le mur en rempart capable de résister aux boulets de pierre et de fer, et pour créer une allée surélevée sur laquelle pouvaient circuler défenseurs et pièces d'artillerie. Ce système, utilisé à Pise en 1503, est appelé « mur pisan » ou « boulevard de pierre ». Après 1515, l'enceinte fut renforcée par des bastions, puis au XVIIe siècle par des demies-lunes. Ces murs ont été détruits au XIXe siècle, pour permettre l'extension de la ville.

Louis de La Trémoille : Le groupe des négociateurs de la partie droite représente du côté français deux hommes richement vêtus et trois gardes, dont deux portent la livrée de La Trémoille, avec la roue. Le défenseur de Dijon serait le personnage central, vêtu d'un manteau de drap d'or. Il est aussi traditionnellement identifié comme le personnage en armure en prière devant la Vierge. Mais l'homme étant barbu comme l'est le capitaine de Berne, il semble tentant de le mettre en relation avec la tradition attestée au XVIIIe siècle,selon laquelle Notre-Dame était apparue aux capitaines suisses et que ceux-ci s'étaient, après la signature du traité, rendus dans sa chapelle.

Le récit du registre des délibérations de la ville

« Et le neufvième jour dud. mois fust assiegee par lesd. Suisses en nombre de plus de cinquante mille avec trante pieces de grosse artillerie et icelle ville baptue depuis led. jour jusques au mardi XIIIe dud. mois que accord et appointement fut faict avec eulx par le Sieur de La Trémoille, gouverneur de Bourgogne, et soubz promesse de grans deniers et aucuns ostagiers a eulx donné puis après leverent leurd. siege et s'en alerent et sans avoir tué personne de la ville ne d'aultres dont l'on doige tant parler. » (Archives municipales de Dijon)

Dijon au XVIe siècle

La tapisserie est le plus ancien document figuré représentant Dijon. Cette image de la « ville aux cent clochers » se dressant au-dessus de la trame serrée des maisons, dans le cadre protecteur de ses murailles est autant une représentation réaliste de Dijon que l'image idéale de sa puissance et de sa prospérité.

Églises et palais : On reconnaît, à gauche, Saint-Bénigne, Saint-Philibert et Saint-Jean ; au centre, l'église des Jacobins détruite en 1874 pour faire place aux actuelles halles, Notre-Dame avec son Jacquemart et le palais ducal avec sa tour ; à droite, l'intérieur de Notre-Dame avec la chapelle de la Vierge, et Saint-Étienne.

Des maisons, on aperçoit les toits, d'ardoises ou de tuiles rouges, mais aussi de tuiles de couleurs à motifs géométriques. La plupart des maisons ont des pignons triangulaires, d'autres des pignons en escalier qui ne s'observent plus de nos jours mais qui ont existé. Une maison située devant le palais est plus précisément décrite. Il pourrait s'agir de la maison de ville, c'est à dire l'ancien hôtel Rolin, que la ville avait acheté en 1500 (actuelles
Archives départementales de la Côte-d'Or). Dans la scène centrale, la procession passe dans une rue pavée, comme l'étaient celles de Dijon depuis la fin du XIVe siècle.

Hors les murs : Outre des plantes stéréotypées, quelques arbres couverts de fruits et de nombreux ceps de vigne chargés de grappes de raisin blanc et noir évoquent concrètement les vergers et les vignes cultivées aux abords de la cité. En cette saison, si les cueillettes et les vendanges n'étaient pas encore faites, le passage d'une armée pouvait être particulièrement dévastateur et on comprend l'inquiétude des Dijonnais.

Les habitants apparaissent dans la scène de gauche, avec la milice bourgeoise mêlée à l'armée de La Trémoille. Au centre, c'est toute la communauté qui est représentée, avec ses autorités religieuses (le prieur de la Sainte-Chapelle, les abbés de Saint-Bénigne ou de Saint-Étienne) et civiles (les membres du Parlement et de la Chambre des Comptes, le conseil municipal), les bourgeois, les femmes et les enfants, tous portant un cierge.

Le 6 septembre 1513, Suisses et Comtois, alliés de l'Empire, assiègent la ville défendue par le gouverneur Louis de La Trémouille. Le 10 septembre, l'artillerie fait de larges brèches au mur d'enceinte.

Le 11 septembre, la statue Notre-Dame de Bon-Espoir est portée en procession par les habitants de Dijon.

Le 13 septembre, devant la Porte-Neuve, Louis de La Trémoille négocie avec les assiégeants, et obtient la levée du siège contre une rançon de 40 000 écus d'or, garantie par des otages.

Un ex-voto à Notre Dame de Bon-Espoir

La commémoration du siège : Le 4 septembre 1514, l'assemblée des habitants prit la décision d'une commémoration annuelle. Cependant,
on ne trouve plus de traces de cette procession après les années 1520. C'est donc la tapisserie, accrochée dans la chapelle de la Vierge de l'église Notre-Dame, qui témoigna jusqu'à la Révolution, avec les boulets récupérés après le bombardement, de l'émotion des Dijonnais et de leur reconnaissance pour la protection de la Vierge.

L'église Notre-Dame, édifiée de 1220 à 1250, était la principale église paroissiale de Dijon, mais aussi le centre de la vie municipale. Alors que le duc avait accordé aux Dijonnais une charte de commune en 1187, ceux-ci n'avaient pas édifié d'hôtel de ville. C'est Notre-Dame qui servait de lieu de réunion et de conservation des archives, tandis que le Jacquemart, sonneur de cloche pris à Courtrai par Philippe le Hardi en 1382, placé sur la tour sud de l'église sur ordre du duc, lui servait de beffroi.

Dans la partie centrale, l'église est représentée avec sa toiture d'ardoise, son pignon horizontal, ses deux tours de façade et sa tour de croisée. Dans la partie droite, on en aperçoit l'intérieur. Au-delà du portail orné d'une statue de la Vierge à l'Enfant, on aperçoit un chantre devant un pupitre. A côté, la chapelle où était abritée la statue de la Vierge jusqu'à sa destruction au XVIIe siècle.

La statue de Notre-Dame de Bon-Espoir est toujours conservée dans l'église C'est une statue de bois du XIIe siècle, dont la tête de l'Enfant a été détruite en 1794. Elle est traditionnellement revêtue de vêtements somptueux et fait toujours l'objet d'une grande vénération. Ici elle est représentée deux fois : dans la partie centrale, elle est portée en procession tandis que la Vierge apparaît dans le ciel ; dans la partie droite, on la voit sur son autel.

L'ex-voto de Philibert Godran : Aucun document relatif à la commande de cette tapisserie n'a pu être retrouvé dans les archives de l'église Notre-Dame ni dans celles de la Ville. Au-dessus des chapiteaux et plusieurs fois dans les scènes se trouve un écu bleu marqué d'un chiffre formé d'un 4 à l'envers dont le jambage vertical est recoupé par une lettre G. On a proposé d'y reconnaître l'initiale de Philibert Godran, échevin de la commune de Dijon, qui, emmené comme otage par les Suisses, aurait commandé la tapisserie à son retour de captivité en 1515.

De l'église au musée : La tapisserie fut vendue ou mise à l'abri pendant la Révolution. En 1803, P.-B. Ranfer de Bretennières, maire de Dijon la racheta chez un fripier. En raison de son importance historique, la tapisserie fut placée dans une salle de l'hôtel de ville. Elle fut remise au musée quand la mairie fut transférée au palais des États, en 1832. Depuis cette date, elle a été continuellement présentée dans la salle des Gardes.

Terribilis, la nouvelle tapisserie de Notre-Dame : Au lendemain de la Libération de Dijon le 11 septembre 1944, une deuxième tapisserie fut commandée à Dom Robert pour célébrer les deux miracles de la protection de la ville par la Vierge. Tissée à la Manufacture des Gobelins, elle fut mise en place en 1950. Elle se trouve actuellement sous la tribune de l'orgue.